

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/07/2024 - 103153 - 2008 B 13755 - 552 083 396 - CFP MANAGEMENT

CFP Management

Société par actions simplifiée au capital de 1 300 397 euros

Siège social : 21 avenue Matignon – 75008 Paris

RCS Paris 552 083 396

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

Certifiés conformes

Le Président

Nicolas LECLERCQ

Nicolas Leclercq,

ACTIF	AU 31 DECEMBRE 2023			NET AU 31 DECEMBRE 2022	PASSIF	AU 31 DECEMBRE 2023	AU 31 DECEMBRE 2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET				
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital		
					Capital social	1 300 397	1 300 397
Immobilisations corporelles					Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Terrains					Prime d'émission	59 014	59 014
Construction et immobilisations	1 267	1 267			Prime de fusion, d'apport		
Immobilisations financières					Réserves		
Titres de participation	15 896 632	160 251	15 736 380	15 736 380	Réserve légale	910 278	910 278
Créances rattachées à des entreprises liées					Réserve spéciale des plus values à long terme		
Titres immobilisés	45 521	44 080	1 441	1 441	Réserve pour éventualités diverses		
Prêts					Report à nouveau	11 320 147	11 260 539
Autres immobilisations financières					Résultat de l'exercice	5 882 277	2 400 323
					Provisions réglementées		
						I	19 472 114
	15 943 419	205 598	15 737 821	15 737 821	Autres fonds propres		
					ORA		
					TSDI		
ACTIF CIRCULANT						II	
Créances d'exploitation					Provisions pour risques et charges	III	2 352 000
Etat	9 359		9 359	9 359			2 519 922
Stocks et en-cours							
Créances diverses et comptes rattachés	213 825 766	213 723 777	101 989	121 768			
Autres créances et comptes courants des filiales							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 028 819		6 028 819	2 623 173			
Charges constatées d'avance							
					DETTES		
					Dettes subordonnées		
	219 863 944	213 723 777	6 140 167	2 754 300	Dettes financières		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts et dettes financières divers	0	0
					Emprunts auprès des établissements de crédit		
					Dettes rattachées à des entreprises liées		
Comptes de régularisation					Dettes d'exploitation		
Charges à répartir					Dettes fiscales		
Primes de remboursement					Dettes sociales		
Ecart de conversion actif					Dettes diverses		
					Dettes sur immobilisations		
					Autres dettes	53 874	41 648
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance (produits à étaler)		
						IV	53 874
					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	235 807 363	213 929 375	21 877 988	18 492 121	TOTAL GENERAL	21 877 988	18 492 121

CFP MANAGEMENT

COMPTÉ DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

en euros

	31 DECEMBRE 2023	31 DECEMBRE 2022
I RESULTAT COURANT		
Produits financiers et d'exploitation		
Revenus des immeubles		
Revenus des titres de participation	5 730 912	3 481
Revenus des prêts et placements à court terme	208 060	12 788
Reprises de provisions et transferts de charges	2 517	1 918 774
Autres produits		
I	5 941 489	1 935 043
Charges d'exploitation		
Variation de stocks		
Charges externes et autres charges	-155 250	-2 161 002
Impôts , taxes et charges assimilées		
Salaires, traitements et charges sociales	-20 000	-20 000
Intérêts et charges assimilées	-4 248	-30 653
Dotation aux amortissements et charges à étaler		
Dotation aux provisions sur créances	-50 000	-48 000
Autres charges		
II	-229 498	-2 259 655
EXCEDENT D'EXPLOITATION	III = I + II	-324 612
QUOTE-PART SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	IV	
Opérations sur titres de placement		
Produits nets sur cessions		
Reprises de provision sur valeurs mobilières de placement		
Charges nettes sur cessions		
Dotations aux provisions sur valeurs mobilières de placement		
RESULTAT SUR GESTION DES TITRES DE PLACEMENT	V	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	VI = III+IV+V	-324 612
II RESULTAT SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produits sur cession d'actifs immobilisés		
Reprise de provisions pour risques et charges	167 922	170 000
Reprise de provisions sur immobilisations financières		
Résultat de change	-7	205 471
Valeur nette comptable des actifs immobilisés cédés		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations financières		
Produits et charges nets exceptionnels	2 371	2 349 464
RESULTAT SUR OPERATIONS EN CAPITAL AVANT IMPOT	VII	2 724 935
IMPOT SUR LES SOCIETES	VIII	
III RESULTAT DE LA PERIODE	VI + VII + VIII	2 400 323

CFP MANAGEMENT

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2023**

CFP MANAGEMENT

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2023 CFP Management a poursuivi la gestion extinctive des encours en gestion et des actions contentieuses engagées.

Guerre Russo-Ukrainienne

La guerre Russo-ukrainienne qui se déroule depuis février 2022 en Ukraine affectera l'exercice 2024 sans toutefois remettre en cause la solidité financière du Groupe AXA. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, estimer de manière précise les impacts de cette guerre sur nos comptes 2024 mais rien aujourd'hui ne remet en cause l'hypothèse de la continuité d'exploitation retenue pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023.

2-PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2-1 Principes généraux

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis et présentés conformément aux principes généraux du Plan Comptable Général (règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016) et des textes relatifs à son application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation de façon extinctive, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2-2 Présentation des comptes

BILAN

IMMOBILISATIONS

Les immeubles et le matériel figurent au bilan pour leur coût d'acquisition auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en oeuvre. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon le mode linéaire ou dégressif (pour certains matériels informatiques). Les logiciels acquis ou créés regroupés parmi les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation du logiciel.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sont enregistrés en titres de participation ceux dont la possession durable est estimée utile à CFP MANAGEMENT ainsi que les titres représentant au moins 10 % du capital de la société émettrice.

La valeur d'inventaire d'un titre correspond à sa valeur d'utilité et est déterminée par la direction soit en fonction des cours de bourse, soit en fonction des capitaux propres (y compris plus-values latentes), soit en fonction des perspectives de la filiale. L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des approches de valorisation, selon les participations concernées, et dans la détermination des données et hypothèses utilisées pour estimer les bénéfices attendus lorsque ces derniers sont pris en compte dans la valorisation.

Les autres titres immobilisés correspondent aux titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Les cessions de titres de participations sont évaluées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti.

CFP MANAGEMENT

PROVISIONS

CFP Management constitue des provisions afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et donc le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément au règlement CRC n°00-06, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

CFP Management a constitué en particulier une provision pour couvrir les risques attachés au contrat de cession de la Banque Worms à Deutsche Bank. Ces risques sont revus périodiquement en fonction de leur nature (portefeuille de créances, portefeuille titres, garantie d'actions en responsabilité, autres garanties de passif) et de leur évolution.

CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la créance est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

COMPTE DE RESULTAT

Les produits financiers et d'exploitation sont constitués des revenus des placements à court terme, des reprises de provisions sur la clientèle et des reprises de provisions pour risques et charges.

Les charges d'exploitation sont constituées notamment des charges externes telles que les honoraires et les prestations comptables, des intérêts payés sur la dette subordonnée et des pertes constatées sur la clientèle. Les récupérations sur créances amorties sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

3-NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN (en euros)

3-1 Immobilisations corporelles, incorporelles et financières (avant provisions)

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Immobilisations corporelles	1266,86			1267
Titres de Participations	15 896 632			15 896 632
Autres titres immobilisés	45 521			45 521
Prêts ou autres immobilisations financières				0
Total	15 943 419	0	0	15 943 419

3-2 Variation des amortissements et provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et financières

	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Immobilisations corporelles	1266,86			1 267
Titres de Participations	160 251			160 251
Autres titres immobilisés	44 080			44 080
Prêts				
Total	205 598	-	-	205 598

CFP MANAGEMENT

3-3 Etat des créances ventilées par échéance

	Montant au		Échéance des créances	
	31/12/2023	à un an au plus	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Actif circulant				
<i>Etat</i>	9 359	9 359		
<i>Stocks et en-cours</i>	36 874	36 874		
<i>Créances clients</i>	213 726 141			213 726 141
<i>Créances diverses</i>	62 692			62 692
<i>Produits à recevoir</i>	60	60		
Total	213 835 125	46 293	0	213 788 833

Le poste « stocks et en-cours » correspond à des immeubles comptabilisés à leur coût d'acquisition.

3-4 Ventilation des créances clients sur les entreprises liées et non liées

	Créances brutes au 31/12/2023	Dépréciation	Créances nettes au 31/12/2023	Créances nettes au 31/12/2022
Créances sur les entreprises liées	213 621 516	213 621 516		0
- AGIMO	47 412 813	47 412 813		0
- Foncière SOFFIM	166 208 704	166 208 704		0
Créances sur les entreprises non liées	104 625	102 261	2 364	2 364
Total	213 726 141	213 723 777	2 364	2 364

Au vu de l'ancienneté des créances de CFP, lesquelles sont originaires de trois sociétés absorbées par CFP (CEC absorbée par CFP en 1997, SOFAPI absorbée en 2004, et CFP Crédit devenue en 2005 CFP Créances puis absorbée en 2006), celles-ci sont dépréciées à 100%. En effet, compte tenu de l'activité de CFP Management : gestion extinctive d'un portefeuille de créances contentieuses ou de participations. Ces participations sont conservées (et non liquidées) car elles portent soit des engagements hors bilan, soit des créances non récupérées et/ou sur lesquelles des procédures sont engagées afin d'obtenir récupération. En effet, certains événements imprévisibles tels que le remboursement d'une créance peuvent survenir sans que le management de CFP ne puisse anticiper ces événements.

3-5 Variation des provisions sur actif circulant

En euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
<i>Provisions sur créances clients</i>	213 676 294	50 000	2 517	213 723 777

CFP MANAGEMENT

3-6 Variation des capitaux propres

En Euros	Capital	Primes	Réserve Légale	Report à nouveau	Résultat	Total
A l'ouverture	1 300 397	59 014	910 278	11 260 539	2 400 323	15 930 551
Réduction de capital						0
Distribution prime d'émission						0
Dividendes versés au cours de l'exercice					-2 340 715	-2 340 715
Affectation du résultat de l'exercice précédent				59 608	-59 608	0
Résultat de l'exercice					5 882 277	5 882 277
A la clôture	1 300 397	59 014	910 278	11 320 147	5 882 277	19 472 113

Le capital de la société est composé de 13 003 970 actions de 0,10 euros de nominal.

3-7 Provisions pour risques et charges et litiges

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour risques et charges	317 922			150 000
Litiges	2 202 000			2 202 000
Total	2 519 922	0	167 922	2 352 000

3-8 Dettes ventilées par échéance

	Montant au		Échéance des dettes	
	31/12/2023	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Fournisseurs				
Compte de liaison Balance Immobilière	23 051	23 051		
Dépôts et cautionnement				
Créditeurs divers				
Charges à payer	30 824	30 824		
Total	53 874	53 874	0	0

4-NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (en euros)

4-1 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 30 415,64 euros.

CFP MANAGEMENT

4-2 Résultat financier

<i>En euros</i>	<i>Au 31/12/2022</i>	<i>Au 31/12/2023</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Entreprises non liées</i>
<i>Produits financiers</i>	16 268,89	5 938 972,00		5 938 972,00
<i>Charges financières</i>	30 653,21	4 248,00		4 248,00
Résultat financier	-14 384,32	5 934 724,00	0,00	5 934 724,00

4-3 Résultat exceptionnel

<i>En Euros</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Produits exceptionnels	2 371	2 349 669
Dénouement de contentieux		
Récupérations sur créances amorties		
Divers	2371,31	2349669
Charges exceptionnelles		205
Dénouement de contentieux		
Amendes et pénalités		
Divers		205
Résultat exceptionnel	2 371	2 349 464

5- ENGAGEMENTS HORS BILAN (en euros)

Engagements de garantie et de financement donnés à des établissements de crédit et ceux donnés à la clientèle :

- Garanties délivrées à l'établissement de crédit Deutsche Bank pour 2,7 millions d'euros.

6-AUTRES INFORMATIONS

Effectif

La Société n'emploie pas de personnel.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

CFP MANAGEMENT

Consolidation

Ces comptes sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe AXA dont le siège social est situé au 25 avenue Matignon, 75008 Paris.

Intégration fiscale

La société CFP Management fait partie du groupe fiscal dont la société tête de groupe est AXA située 25 avenue Matignon, 75008 Paris.

En application de la convention d'intégration fiscale, il est retenu le principe de neutralité par lequel, la société CFP Management constate dans ses comptes pendant toute la durée d'intégration dans le Groupe AXA, une charge d'impôt sur les sociétés analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

Tableau des filiales et participations

CFP MANAGEMENT
31 décembre 2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avan- ces consentis par la sté et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la sté	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (1)	Résultats (bénéfice ou perte du der- nier ex. clos)	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'ex.	Observations
				Brute	Nette						
13 003,97											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société											
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)											
Foncière SOFFIM	150 000	166 342 183	99,97	152 331	0				0		Balance au 31 décembre 2023
AGIMO	7 500	47 386 994	99,60	0	0				0		Balance au 31 décembre 2023
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
COMPAGNIE FREY	32 199 565	121 482 521	32,36	15 690 205	15 690 205				10 730 541		Bilan au 31 décembre 2022
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1) Filiales non reprises au paragraphe A											
a) filiales françaises (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
b) filiales étrangères (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
2) Participations non reprises au paragraphe A											
a) dans les sociétés françaises (ensemble)	--	--	--	54 095	46 175	--	--	--	--	--	
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	

ACTIF	AU 31 DECEMBRE 2023			NET AU 31 DECEMBRE 2022	PASSIF	AU 31 DECEMBRE 2023	AU 31 DECEMBRE 2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET				
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital		
					Capital social	1 300 397	1 300 397
Immobilisations corporelles					Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Terrains					Prime d'émission	59 014	59 014
Construction et immobilisations	1 267	1 267			Prime de fusion, d'apport		
Immobilisations financières					Réserves		
Titres de participation	15 896 632	160 251	15 736 380	15 736 380	Résene légale	910 278	910 278
Créances rattachées à des entreprises liées					Résene spéciale des plus values à long terme		
Titres immobilisés	45 521	44 080	1 441	1 441	Résene pour éventualités diverses		
Prêts					Report à nouveau	11 320 147	11 260 539
Autres immobilisations financières					Résultat de l'exercice	5 882 277	2 400 323
					Provisions réglementées		
						I	19 472 114
I	15 943 419	205 598	15 737 821	15 737 821	Autres fonds propres		
					ORA		
ACTIF CIRCULANT					TSDI		
Créances d'exploitation						II	
Etat	9 359		9 359	9 359	Provisions pour risques et charges	III	2 352 000
Stocks et en-cours							2 519 922
Créances diverses et comptes rattachés	213 825 766	213 723 777	101 989	121 768			
Autres créances et comptes courants des filiales							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 028 819		6 028 819	2 623 173	DETTES		
Charges constatées d'avance					Dettes subordonnées		
					Dettes financières		
II	219 863 944	213 723 777	6 140 167	2 754 300	Emprunts obligataires	0	0
					Emprunts et dettes financières divers		
Comptes de régularisation					Emprunts auprès des établissements de crédit		
Charges à répartir					Dettes rattachées à des entreprises liées		
Primes de remboursement					Dettes d'exploitation		
Ecart de conversion actif					Dettes fiscales		
					Dettes sociales		
					Dettes diverses		
					Dettes sur immobilisations		
					Autres dettes	53 874	41 648
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance (produits à étaler)		
						IV	53 874
					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	235 807 363	213 929 375	21 877 988	18 492 121	TOTAL GENERAL	21 877 988	18 492 121

CFP MANAGEMENT

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

en euros

	31 DECEMBRE 2023	31 DECEMBRE 2022
I RESULTAT COURANT		
Produits financiers et d'exploitation		
Revenus des immeubles		
Revenus des titres de participation	5 730 912	3 481
Revenus des prêts et placements à court terme	208 060	12 788
Reprises de provisions et transferts de charges	2 517	1 918 774
Autres produits		
	5 941 489	1 935 043
Charges d'exploitation		
Variation de stocks		
Charges externes et autres charges	-155 250	-2 161 002
Impôts, taxes et charges assimilées		
Salaires, traitements et charges sociales	-20 000	-20 000
Intérêts et charges assimilées	-4 248	-30 653
Dotation aux amortissements et charges à étaler		
Dotation aux provisions sur créances	-50 000	-48 000
Autres charges		
	-229 498	-2 259 655
EXCEDENT D'EXPLOITATION	5 711 991	-324 612
QUOTE-PART SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Opérations sur titres de placement		
Produits nets sur cessions		
Reprises de provision sur valeurs mobilières de placement		
Charges nettes sur cessions		
Dotations aux provisions sur valeurs mobilières de placement		
RESULTAT SUR GESTION DES TITRES DE PLACEMENT		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 711 991	-324 612
II RESULTAT SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produits sur cession d'actifs immobilisés		
Reprise de provisions pour risques et charges	167 922	170 000
Reprise de provisions sur immobilisations financières		
Résultat de change	-7	205 471
Valeur nette comptable des actifs immobilisés cédés		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations financières		
Produits et charges nets exceptionnels	2 371	2 349 464
RESULTAT SUR OPERATIONS EN CAPITAL AVANT IMPOT	170 286	2 724 935
IMPOT SUR LES SOCIETES		
III RESULTAT DE LA PERIODE	5 882 277,06	2 400 323

CFP Management
Société par actions simplifiée au capital de 1 300 397 euros
Siège social : 21 avenue Matignon 75008 Paris
RCS Paris 552 083 396

Procès-verbal de décisions de l'Actionnaire Unique du 28 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 juin, à la Tour Majunga, La Défense 9, 6 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux,

AXA, société anonyme, au capital de 5 198 732 365,74 euros dont le siège social est au 25, avenue Matignon – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920,

ci-après désigné « **l'Actionnaire Unique** »,

Détenant l'intégralité du capital de la société CFP Management, société par actions simplifiée au capital de 1 300 397 euros dont le siège social est au 21, avenue Matignon – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 083 396

ci-après désigné la « **Société** »,

A pris, par acte en date de ce jour et conformément à l'article 17.1 des statuts de la Société, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023

L'Actionnaire Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice écoulé, approuve les comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice de 5 882 277,06 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Actionnaire Unique, sur proposition du Comité de Direction et après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 5 882 277,06 euros, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte de report à nouveau qui sera ainsi porté à 17 202 424,53 euros.

Les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

En €	2020	2021	2022
Dividende net	0,16	0,91	0,18
Nombre d'actions	13 003 970	13 003 970	13 003 970
Dividendes avec abattement	0,06	0,36	0,07
Dividendes sans abattement	0,10	0,55	0,11
Revenu global	2 080 635,20	11 890 190,08	2 340 714,60

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions réglementées

L'Actionnaire Unique prend acte qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, et qu'il n'existe aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article, conclue au cours des exercices antérieurs qui se serait poursuivie au cours de l'exercice 2023.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt, et généralement faire le nécessaire.



AXA
Actionnaire Unique
Représenté par Monsieur George Stansfield



CFP Management

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



CFP Management

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société CFP Management,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CFP Management relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Estimations comptables

► Titres de participation

Votre société valorise ses titres de participation selon les modalités décrites dans les notes 2.2, 3.1 et 3.2 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs retenues pour les principales lignes du portefeuille et nous avons étudié le caractère raisonnable de ces estimations.

► Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges inhérents à ses activités, telles que décrites dans les notes 2.2 et 3.7 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons revu le processus mis en place par votre société pour évaluer ces passifs et déterminer le montant de provisions nécessaires. Nous avons également contrôlé le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'O. Durand', with a long horizontal stroke extending to the right.

Olivier Durand

CFP MANAGEMENT

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2023**

CFP MANAGEMENT

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2023 CFP Management a poursuivi la gestion extinctive des encours en gestion et des actions contentieuses engagées.

Guerre Russo-Ukrainienne

La guerre Russo-ukrainienne qui se déroule depuis février 2022 en Ukraine affectera l'exercice 2024 sans toutefois remettre en cause la solidité financière du Groupe AXA. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, estimer de manière précise les impacts de cette guerre sur nos comptes 2024 mais rien aujourd'hui ne remet en cause l'hypothèse de la continuité d'exploitation retenue pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023.

2-PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2-1 Principes généraux

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis et présentés conformément aux principes généraux du Plan Comptable Général (règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016) et des textes relatifs à son application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation de façon extinctive, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2-2 Présentation des comptes

BILAN

IMMOBILISATIONS

Les immeubles et le matériel figurent au bilan pour leur coût d'acquisition auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en oeuvre. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon le mode linéaire ou dégressif (pour certains matériels informatiques). Les logiciels acquis ou créés regroupés parmi les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation du logiciel.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sont enregistrés en titres de participation ceux dont la possession durable est estimée utile à CFP MANAGEMENT ainsi que les titres représentant au moins 10 % du capital de la société émettrice.

La valeur d'inventaire d'un titre correspond à sa valeur d'utilité et est déterminée par la direction soit en fonction des cours de bourse, soit en fonction des capitaux propres (y compris plus-values latentes), soit en fonction des perspectives de la filiale. L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des approches de valorisation, selon les participations concernées, et dans la détermination des données et hypothèses utilisées pour estimer les bénéfices attendus lorsque ces derniers sont pris en compte dans la valorisation.

Les autres titres immobilisés correspondent aux titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Les cessions de titres de participations sont évaluées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti.

CFP MANAGEMENT

PROVISIONS

CFP Management constitue des provisions afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et donc le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément au règlement CRC n°00-06, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

CFP Management a constitué en particulier une provision pour couvrir les risques attachés au contrat de cession de la Banque Worms à Deutsche Bank. Ces risques sont revus périodiquement en fonction de leur nature (portefeuille de créances, portefeuille titres, garantie d'actions en responsabilité, autres garanties de passif) et de leur évolution.

CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la créance est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

COMPTE DE RESULTAT

Les produits financiers et d'exploitation sont constitués des revenus des placements à court terme, des reprises de provisions sur la clientèle et des reprises de provisions pour risques et charges.

Les charges d'exploitation sont constituées notamment des charges externes telles que les honoraires et les prestations comptables, des intérêts payés sur la dette subordonnée et des pertes constatées sur la clientèle. Les récupérations sur créances amorties sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

3-NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN (en euros)

3-1 Immobilisations corporelles, incorporelles et financières (avant provisions)

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Immobilisations corporelles	1266,86			1267
<i>Titres de Participations</i>	15 896 632			15 896 632
Autres titres immobilisés	45 521			45 521
Prêts ou autres immobilisations financières				0
Total	15 943 419	0	0	15 943 419

3-2 Variation des amortissements et provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et financières

	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Immobilisations corporelles	1266,86			1 267
<i>Titres de Participations</i>	160 251			160 251
Autres titres immobilisés	44 080			44 080
Prêts				
Total	205 598	-	-	205 598

CFP MANAGEMENT

3-3 Etat des créances ventilées par échéance

	Montant au	Échéance des créances		
	31/12/2023	à un an au plus	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Actif circulant				
<i>Etat</i>	9 359	9 359		
<i>Stocks et en-cours</i>	36 874	36 874		
<i>Créances clients</i>	213 726 141			213 726 141
<i>Créances diverses</i>	62 692			62 692
<i>Produits à recevoir</i>	60	60		
Total	213 835 125	46 293	0	213 788 833

Le poste « stocks et en-cours » correspond à des immeubles comptabilisés à leur coût d'acquisition.

3-4 Ventilation des créances clients sur les entreprises liées et non liées

	Créances brutes au 31/12/2023	Dépréciation	Créances nettes au 31/12/2023	Créances nettes au 31/12/2022
Créances sur les entreprises liées	213 621 516	213 621 516		0
- AGIMO	47 412 813	47 412 813		0
- Foncière SOFFIM	166 208 704	166 208 704		0
Créances sur les entreprises non liées	104 625	102 261	2 364	2 364
Total	213 726 141	213 723 777	2 364	2 364

Au vu de l'ancienneté des créances de CFP, lesquelles sont originaires de trois sociétés absorbées par CFP (CEC absorbée par CFP en 1997, SOFAPI absorbée en 2004, et CFP Crédit devenue en 2005 CFP Créances puis absorbée en 2006), celles-ci sont dépréciées à 100%. En effet, compte tenu de l'activité de CFP Management : gestion extinctive d'un portefeuille de créances contentieuses ou de participations. Ces participations sont conservées (et non liquidées) car elles portent soit des engagements hors bilan, soit des créances non récupérées et/ou sur lesquelles des procédures sont engagées afin d'obtenir récupération. En effet, certains événements imprévisibles tels que le remboursement d'une créance peuvent survenir sans que le management de CFP ne puisse anticiper ces événements.

3-5 Variation des provisions sur actif circulant

En euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
<i>Provisions sur créances clients</i>	213 676 294	50 000	2 517	213 723 777

CFP MANAGEMENT

3-6 Variation des capitaux propres

En Euros	Capital	Primes	Réserve Légale	Report à nouveau	Résultat	Total
A l'ouverture	1 300 397	59 014	910 278	11 260 539	2 400 323	15 930 551
Réduction de capital						0
Distribution prime d'émission						0
Dividendes versés au cours de l'exercice					-2 340 715	-2 340 715
Affectation du résultat de l'exercice précédent				59 608	-59 608	0
Résultat de l'exercice					5 882 277	5 882 277
A la clôture	1 300 397	59 014	910 278	11 320 147	5 882 277	19 472 113

Le capital de la société est composé de 13 003 970 actions de 0,10 euros de nominal.

3-7 Provisions pour risques et charges et litiges

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour risques et charges	317 922			167 922
Litiges	2 202 000			2 202 000
Total	2 519 922	0		2 352 000

3-8 Dettes ventilées par échéance

	Montant au		Échéance des dettes	
	31/12/2023	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Fournisseurs				
Compte de liaison Balance Immobilière		23 051	23 051	
Dépôts et cautionnement				
Créditeurs divers				
Charges à payer		30 824	30 824	
Total		53 874	53 874	0

4-NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (en euros)

4-1 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 30 415,64 euros.

CFP MANAGEMENT

4-2 Résultat financier

<i>En euros</i>	<i>Au 31/12/2022</i>	<i>Au 31/12/2023</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Entreprises non liées</i>
<i>Produits financiers</i>	16 268,89	5 938 972,00		5 938 972,00
<i>Charges financières</i>	30 653,21	4 248,00		4 248,00
Résultat financier	-14 384,32	5 934 724,00	0,00	5 934 724,00

4-3 Résultat exceptionnel

<i>En Euros</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Produits exceptionnels	2 371	2 349 669
Dénouement de contentieux		
Récupérations sur créances amorties		
Divers	2371,31	2349669
Charges exceptionnelles		205
Dénouement de contentieux		
Amendes et pénalités		
Divers		205
Résultat exceptionnel	2 371	2 349 464

5- ENGAGEMENTS HORS BILAN (en euros)

Engagements de garantie et de financement donnés à des établissements de crédit et ceux donnés à la clientèle :

- Garanties délivrées à l'établissement de crédit Deutsche Bank pour 2,7 millions d'euros.

6-AUTRES INFORMATIONS

Effectif

La Société n'emploie pas de personnel.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

CFP MANAGEMENT

Consolidation

Ces comptes sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe AXA dont le siège social est situé au 25 avenue Matignon, 75008 Paris.

Intégration fiscale

La société CFP Management fait partie du groupe fiscal dont la société tête de groupe est AXA située 25 avenue Matignon, 75008 Paris.

En application de la convention d'intégration fiscale, il est retenu le principe de neutralité par lequel, la société CFP Management constate dans ses comptes pendant toute la durée d'intégration dans le Groupe AXA, une charge d'impôt sur les sociétés analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

Tableau des filiales et participations

CFP MANAGEMENT
31 décembre 2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la sté	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (1)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex. clos)	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'ex.	Observations
				Brute	Nette						
13 003,97											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société											
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)											
Foncière SOFFIM	150 000	166 342 183	99,97	152 331	0				0		Balance au 31 décembre 2023
AGIMO	7 500	47 386 994	99,60	0	0				0		Balance au 31 décembre 2023
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
COMPAGNIE FREY	32 199 565	121 482 521	32,36	15 690 205	15 690 205				10 730 541		Bilan au 31 décembre 2022
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1) Filiales non reprises au paragraphe A											
a) filiales françaises (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
b) filiales étrangères (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
2) Participations non reprises au paragraphe A											
a) dans les sociétés françaises (ensemble)	--	--	--	54 095	46 175	--	--	--	--	--	
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	

ACTIF	AU 31 DECEMBRE 2023			NET AU 31 DECEMBRE 2022	PASSIF	AU 31 DECEMBRE 2023	AU 31 DECEMBRE 2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET				
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital		
					Capital social	1 300 397	1 300 397
Immobilisations corporelles					Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Terrains					Prime d'émission	59 014	59 014
Construction et immobilisations	1 267	1 267			Prime de fusion, d'apport		
Immobilisations financières					Réserves		
Titres de participation	15 896 632	160 251	15 736 380	15 736 380	Réserve légale	910 278	910 278
Créances rattachées à des entreprises liées					Réserve spéciale des plus values à long terme		
Titres immobilisés	45 521	44 080	1 441	1 441	Réserve pour éventualités diverses	11 320 147	11 260 539
Prêts					Report à nouveau	5 882 277	2 400 323
Autres immobilisations financières					Résultat de l'exercice		
					Provisions réglementées		
						I	19 472 114
I	15 943 419	205 598	15 737 821	15 737 821	Autres fonds propres		
					ORA		
ACTIF CIRCULANT					TSDI		
Créances d'exploitation						II	
Etat	9 359		9 359	9 359	Provisions pour risques et charges	III	2 352 000
Stocks et en-cours							2 519 922
Créances diverses et comptes rattachés	213 825 766	213 723 777	101 989	121 768			
Autres créances et comptes courants des filiales							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 028 819		6 028 819	2 623 173	DETTES		
Charges constatées d'avance					Dettes subordonnées		
					Dettes financières		
II	219 863 944	213 723 777	6 140 167	2 754 300	Emprunts obligataires		
					Emprunts et dettes financières divers	0	0
Comptes de régularisation					Emprunts auprès des établissements de crédit		
Charges à répartir					Dettes rattachées à des entreprises liées		
Primes de remboursement					Dettes d'exploitation		
Ecart de conversion actif					Dettes fiscales		
					Dettes sociales		
					Dettes diverses		
					Dettes sur immobilisations		
					Autres dettes	53 874	41 648
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance (produits à étaler)		
						IV	53 874
					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	235 807 363	213 929 375	21 877 988	18 492 121	TOTAL GENERAL	21 877 988	18 492 121

CFP MANAGEMENT

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

en euros

	31 DECEMBRE 2023	31 DECEMBRE 2022
I RESULTAT COURANT		
Produits financiers et d'exploitation		
Revenus des immeubles		
Revenus des titres de participation	5 730 912	3 481
Revenus des prêts et placements à court terme	208 060	12 788
Reprises de provisions et transferts de charges	2 517	1 918 774
Autres produits		
	5 941 489	1 935 043
Charges d'exploitation		
Variation de stocks		
Charges externes et autres charges	-155 250	-2 161 002
Impôts , taxes et charges assimilées		
Salaires , traitements et charges sociales	-20 000	-20 000
Intérêts et charges assimilées	-4 248	-30 653
Dotation aux amortissements et charges à étaler		
Dotation aux provisions sur créances	-50 000	-48 000
Autres charges		
	-229 498	-2 259 655
EXCEDENT D'EXPLOITATION	5 711 991	-324 612
QUOTE-PART SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Opérations sur titres de placement		
Produits nets sur cessions		
Reprises de provision sur valeurs mobilières de placement		
Charges nettes sur cessions		
Dotations aux provisions sur valeurs mobilières de placement		
RESULTAT SUR GESTION DES TITRES DE PLACEMENT		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 711 991	-324 612
II RESULTAT SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produits sur cession d'actifs immobilisés		
Reprise de provisions pour risques et charges	167 922	170 000
Reprise de provisions sur immobilisations financières		
Résultat de change	-7	205 471
Valeur nette comptable des actifs immobilisés cédés		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations financières		
Produits et charges nets exceptionnels	2 371	2 349 464
RESULTAT SUR OPERATIONS EN CAPITAL AVANT IMPOT	170 286	2 724 935
IMPOT SUR LES SOCIETES		
III RESULTAT DE LA PERIODE	5 882 277,06	2 400 323